

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 2 1088. tél. adm. et publ. (039) 5 1087 CCP 23 513
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 47 40 CCP 12 7715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-
3 mois Fr. 11.- 6 mois Fr. 22.- 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO: 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Hege (Lausanne) Louis Piquel (Genève)

UNE BOUFFÉE D'AMÉRIQUE

Nous poursuivons la publication du reportage qu'a rapporté notre collaborateur Raymond Spira de son récent voyage au Canada et aux Etats-Unis.

II*

Un beau château

Québec passe pour la plus belle ville d'Amérique du Nord. C'est, en effet, une agréable cité toute en pierres et en verdure, qui contraste avec le manque de style de Montréal et l'insignifiance de Trois-Rivières ou de Sherbrooke.

J'en ai fait le tour, pendant trois heures, sous la conduite d'un étudiant en sciences politiques qui gagnait ainsi, en partie, l'argent de ses études. J'ai appris un tas de choses sur la bravoure de Montcalm et le courage du général Woolf (ne cherchez pas dans le Larousse: son nom n'y est même pas cité. C'est pourtant lui qui a gagné la bataille...). Pour mon étudiant, je le sentais bien, les Plaines d'Abraham c'étaient un peu ses Thermopyles. Et pourtant, cela se passait en 1759.

Beaucoup de Canadiens français ressentent cette absence d'histoire, sinon d'historicité, comme une carence, et ils cherchent à la compenser par un amour parfois délirant de la France. Ne vous étonnez pas si, ces jours prochains, l'astucieux vieillard qui préside aux destinées de la république voisine fait un triomphe sur les bords du Saint-Laurent. Le Québec s'appela d'abord Nouvelle-France. Et il entretient aujourd'hui, en toute légalité, si ce n'est en accord avec l'esprit de la Confédération, une très officielle délégation générale à Paris...

Cependant, comme nous sommes en Amérique, l'histoire, même si elle est courte, doit servir à quelque chose. La gloire de Québec, c'est le château Frontenac, vaste construction hérissée de tourelles qui domine le fleuve. Réflexe d'Européen, je demande à visiter. Je ne savais pas qu'on en avait fait le plus bel hôtel de la province!

Il y a aussi une citadelle dont les fortifications serpentent le long des collines. Très « française d'allure ».

Mais devant les guérites, ce sont des soldats en tunique rouge et en bonnet à poil qui évoluent d'une manière compliquée, au pas cadencé, comme devant le Palais de Buckingham.

Cette dernière image symbolise assez bien le drame latent du Québec, constamment sollicité par deux traditions historiques entièrement différentes et souvent antagonistes, dont il n'est au plus qu'une péripétie. Québec est certainement la plus « française » des villes d'Amérique du Nord. Celle aussi où culminent les contradictions d'une société francophone en chassée au milieu de deux cent millions d'Anglo-Saxons.

Guerre mondiale, connais pas

Le manque de réflexe historique s'accompagne souvent d'une troublante indifférence pour ce qui se passe ailleurs que sur le continent américain.

Quelques jours après mon arrivée à Montréal éclate la guerre israélo-arabe. J'achète les journaux du pays et je me procure un transistor. Dans l'ensemble, l'information est médiocre, surtout en ce qui concerne son expression française. Elle paraît centrée sur les initiatives médiatrices de M. Lester Pearson et de M. Martin, son ministre des Affaires étrangères. Il faut attendre l'arrivée du « Monde » pour que tout cela retrouve son importance réelle, c'est-à-dire minime.

Il se trouve que je rencontre pas mal de monde. Une fois liquidés la pluie, la chaleur écrasante et l'Expo, j'aborde le sujet. J'évoque la possibilité d'une conflagration mondiale, etc. Grands yeux écarquillés: guerre mondiale, connais pas. Littéralement. On sait que des Canadiens, en majorité anglophones, sont morts en Europe entre 39 et 45. On se souvient de quelques menues difficultés — à l'échelle européenne en tout cas —

inhérentes à l'époque, et c'est à peu près tout. Heureux pays: deux cent mille soldats, tous volontaires. La guerre, c'est un métier. Comme de conduire un autobus.

Quant au Moyen-Orient, on n'a même pas les raisons de se sentir concerné qui existent en Europe. Rentrant au pays, certains casques bleus canadiens ont déclaré tout de go: « La victoire des Israéliens est inévitable. Nous, nous aurions battu les Arabes en marchant à reculons... »

La méconnaissance des fondements de l'antagonisme est presque toujours totale, sauf chez les intellectuels. Il est évident que dans un pays de fraîche immigration l'argumentation arabe n'a aucune chance d'être entendue. Sentimentalement, instinctivement on est pour Israël. Comme les communistes n'existent pas, ou qu'en tout cas ils ne se manifestent pas, ce sont des organisations antisémites qui mènent campagne contre l'« agression » d'Israël. Sans rencontrer beaucoup d'échos apparemment. J'apprends par les journaux que vingt-deux associations d'amitié arabo-canadiennes ont adressé des suppliques aux députés à la Chambre des communes, assorties de certaines menaces. J'interroge: combien d'Arabes au Canada? Personne n'en sait rien. Négligeable.

Au fond, l'indifférence que donne le sentiment d'être à l'abri des mauvais coups, sur une terre immense, à l'ombre rassurante du grand allié états-unien.

Je note aussi que de telles réactions, même si elles sont assorties d'une meilleure information et d'une plus grande conscience de l'interpénétration des problèmes mondiaux, s'observent jusque chez les intellectuels et les étudiants. Presque toujours, l'intérêt se concentre sur les problèmes de politique intérieure et singulièrement sur la revendication autonomiste.

Enfin, à ceux qui me reprocheraient de juger à partir d'une vision nécessairement rapide, voire superficielle, je répondrai que les quelques Européens établis de longue date au Québec que j'ai rencontré m'ont fait part d'impressions exactement semblables. (A suivre) Raymond SPIRA.

* Voir notre numéro du 25 juillet.

Locarno 67: Cinéma et engagement

Samedi 22 juillet s'est ouvert le XX^e Festival de Locarno. Ouverture décevante avec un film italien, « La Notte pazzo del Conigliaccio » (La Nuit du Lapin), d'Alfredo Angeli, auquel ont succédé dimanche les films représentant la Grèce, le Brésil et la France. L'impression générale qui peut se dégager de ces deux premières journées est celle d'un cinéma résolument engagé, tendant à contester la société qui lui permet de vivre.

Mais chacun de ces films est un peu à l'image du personnage en révolte de « Coda », le court métrage français de Marc Pauly: on charbonne contre un mur « Paix au Vietnam » en le criant parce que c'est illisible.

Ainsi, la « Nuit du Lapin » est un film bourré de bonnes intentions, si l'on en croit ce qu'a brillamment expliqué son réalisateur au cours de la conférence de presse qui a suivi la projection du film; il prétend mettre en accusation les intellectuels de gauche européens. Le propos d'Angeli est de fait intéressant: pour lui, les intellectuels, aujourd'hui — disparu le choix aisé entre fascisme et démocratie de la dernière guerre — contestant la société sans vouloir abandonner leur confort (le whisky, dit Angeli), se rendent complices de cette société et y sont moins utiles que les ouvriers (au début du film a lieu une

scène significative où un ouvrier lance à l'intellectuel un sceau à ciment dont il ne sait que faire). Malheureusement l'entreprise d'Angeli pêche gravement. Il tombe lui-même dans le piège de son personnage en se rendant complice formellement de cette société bourgeoise sur laquelle il prétend poser un regard critique. Les problèmes posés de façon confuse, la narration touffue, pleine de points faibles, et l'enflure d'écriture (mouvements de caméra époustouflants pour bluffer le spectateur) ne permettent absolument pas une désarticulation ou une vision décapante de la situation évoquée. D'autant plus que le personnage, grotesque par ailleurs, vit toutes sortes d'aventures en attendant l'arrivée de sa femme — prostituée, pédéraste, etc. — qui dispersent le récit (évoquons le néo-réalisme...).

Quant aux autres films vus le dimanche, il s'est agi de « 750 000 », court métrage grec sur la situation des émigrants en France, qui se contente platement d'un style documentaire avec commentaire grisaille. Là aussi, le sujet traité perd de sa force par le manque de conscience de la responsabilité de la *Forme*. A cet égard, le film grec (long métrage) de Robert Manthoulis (actuellement interdit de séjour en Grèce) est intéressant, quoique bourré de défauts. Pour avoir tout voulu dire et de

toutes les manières, Manthoulis a appesanti son film pourtant riche en trouvailles visuelles et narratives. Un humour cinématographique parfois neuf (le décalage son/image ne l'est guère), un style allusif, font passer la critique de la classe aisée grecque. Ce film, qui narre les tribulations d'un timide professeur d'anglais, a malheureusement quelques longueurs.

« La Défaite », le film brésilien, raconte la journée d'un prisonnier que l'on torture et finit par pendre après qu'il a essayé de s'enfuir. Beau à certains égards, ce film est malgré tout inquiétant par la complaisance qu'il apporte aux scènes de torture et l'évident plaisir qu'il prend à montrer le sang, l'horreur et l'abject.

Pour finir, parlons des « Aventuriers », de R. Enrico, qui représentaient la France. Il y a à peu de dire de ce film commercial, au sens « recettes » de ce mot... Travail bien fait, selon un processus qui a fait ses preuves...

La seule nouveauté authentique de ce festival aura été jusqu'à présent « Boule de Suif », de M. Romm, qui date de 1924... Passé dans le cadre de la rétrospective du cinéma russe organisée par F. Buache, de la Cinéma-thèque, cet hallucinant huis-clos est le seul à démanteler la « trinité abjecte » (selon A. Breton): patrie, religion, famille...
FR. ALBERA.

Commémoration au Grutli



La remise d'un monument en commémoration du rapport historique du général Guisan en 1940, a attiré mardi, malgré le temps instable, un grand nombre d'anciens soldats en uniforme et en civil, de femmes et de jeunes gens au Grutli. Un manifeste patriotique des Chambres fédérales a été lu à cette occasion. Notre photo montre une vue générale de la réunion commémorative.

NOUVELLES SUISSES

La foudre fait des ravages

FRIBOURG. — Mardi matin, au cours d'un violent orage qui s'est abattu sur la région de Fribourg, la foudre est tombée sur un rural sis à Maggenberg, appartenant à la Caisse d'épargne du district de la Singine, qui abritait du foin et du blé, propriété de M. J. Fassel, de Tavel. En un instant, tout fut en flammes et les pompiers ne purent que protéger les maisons voisines. Le bâtiment a été complètement détruit avec son contenu, dont les machines agricoles. Les dégâts sont estimés à 150 000 francs.

LUCENS. — Un incendie s'est déclaré mardi vers 6 h. 55, à la ferme de M. Marcel Goy, agriculteur à Cremin s/Lucens, comprenant un logement, une grange, deux étables, une porcherie et dépendances. Le rural est entièrement détruit, tandis que le logement a subi des dégâts d'eau.

Le bétail a pu être sauvé. Par contre, le chédail et le fourrage ont été la proie des flammes. Les dommages s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de francs.

Ce sinistre est dû à la foudre. Il a

été combattu par les pompiers du centre d'intervention pour le district de Moudon.

STAFFELBACH. — La foudre est tombée, mardi matin sur le rural de la famille Morgenthaler-Arber, à Staffelbach-Wittwil (AG). L'immeuble a été entièrement détruit. Le mobilier a été en grande partie consumé. Une soixantaine de lapins ont péri.

AARWANGEN. — Lors d'un violent orage qui s'est abattu mardi matin sur la Haute-Argovie (Berne), la foudre a frappé la ferme de M. J. Nyfenegger, à Aarwangen-Scheuerhof. Le rural a été entièrement détruit, alors que le logement était en partie préservé par les pompiers. Le bétail et le chédail ont aussi été sauvés.

EBIKON. — Un journalier agricole d'Ebikon (LU), M. A. Christen, qui cueillait des cerises, mardi matin, s'était réfugié sous l'arbre pendant un orage. On devait le retrouver mort. Il avait probablement été frappé par la foudre, car son corps portait des traces de brûlures et sa montre avait en partie fondu.

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Identifié. — La victime de l'accident d'automobile survenu lundi soir à Lausanne, à l'avenue de Bellerive, est M. Carmine Pepe, 26 ans, Italien, habitant Bussigny. M. Pepe s'était lancé avec sa voiture contre un candélabre et avait aussitôt succombé.

VEVEY: Des recours qui méritent d'aboutir... — Le procès intenté devant le Tribunal criminel de Vevey, pour faux et escroquerie, contre l'avocat Brunner et qui le condamnait, le 17 juillet, à six mois de prison avec sursis, a fait l'objet de deux recours. L'un est présenté par les parties civiles dans l'affaire immobilière d'une société anonyme, alors que l'autre est déposé par le Ministère public. On se souvient que le jugement du premier procès, rendu à Lausanne, le 18 novembre 1966, condamnant Brunner à 4 ans de réclusion, avait été cassé par le Tribunal cantonal le 20 février dernier. L'affaire avait été alors ren-

voyée devant le Tribunal criminel de Vevey. Ce second recours, s'il était admis par la Cour de cassation du Tribunal cantonal, ne donnerait pas lieu à un troisième procès. Ce serait, en effet, le Tribunal cantonal qui prononcerait le jugement.

YVERDON: Trois blessés. — Hier, vers 7 h. 45, sur la route principale Yverdon-Sainte-Croix, au lieu dit Mallessert, commune d'Essert-sur-Champvent, M. Charles Dreyfuss, 49 ans, domicilié à Lausanne, pilotant son automobile, est entré en collision, dans un virage, avec la voiture de M. Louis Bifrare, 28 ans, habitant Vuitebœuf, qui arrivait en sens inverse. Les deux conducteurs, ainsi que M. Henri Thommisen, 1910, Belge, en vacances à Vuitebœuf, passager de l'auto de M. Bifrare, sérieusement blessés, ont été conduits à l'Hôpital d'Yverdon en ambulance. Les deux véhicules sont hors d'usage.

Cela s'est passé dans notre pays

AYER: Un petit Belge se tue. — Sur la commune valaisanne d'Ayer, au-dessus de Sierre, en Valais, un petit Belge en vacances dans une colonie de la région a glissé d'un sentier en rentrant de course. Il se fractura le crâne et perdit la vie dans l'accident. L'identité de l'enfant est la suivante: Yvan Tahon, de Dworp-Tournepepe, près de Bruxelles. La jeune victime était âgée de 13 ans et faisait partie de l'institut « Dom Bosco ».

BERNE: Tuée en Italie. — Une touriste suisse, M^{lle} E. Hefti, 20 ans, résidant à Berne, a perdu la vie mardi

dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute du Soleil, près de Florence. Son compagnon de voyage, qui conduisait la voiture, a été grièvement blessé. Il s'agit aussi d'un habitant de Berne.

MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE. — Pendant le premier semestre de 1967, 226 196 autorisations de séjour pour travailleurs étrangers ont été accordées, soit près de 9000 de moins que pendant les six premiers mois de 1966. Le nombre des permis pour frontaliers a, en revanche, légèrement augmenté.

Genève : Les relations entre l'Etat et le cartel intersyndical dans une mauvaise passe

Si l'on en croit l'article « Vers une grève à l'Etat ? », signé « Nitro », paru dans la dernière édition du périodique « Le Fonctionnaire », organe de la VPOD, section Genève-Etat, force nous est d'admettre que les relations sont très tendues entre le Conseil d'Etat genevois et le Cartel intersyndical. Il est bien précisé que le titre est avant tout une forme d'accrochage et non une menace réelle de grève. Mais « Nitro » ajoute aussitôt : « Pour le moment du moins ».

Il y a en tous cas beaucoup d'irritation dans l'air et petit à petit un mécontentement général gagne l'ensemble du corps des serviteurs de l'Etat, irritation et mécontentement un peu tempérés en cette période estivale alors que beaucoup sont en vacances. Mais début septembre c'est la reprise générale dans les administrations publiques et dans nos écoles.

Au fait de quoi se plaint-on ? Laissons la parole à « Nitro », en citant la fin de son « papier » :

« Il y a bientôt douze mois que le Cartel intersyndical a écrit au Conseil d'Etat.

» Il n'a été reçu que dix semaines plus tard.

» Il n'a entendu que de lénifiantes paroles et promesses d'études, même sur des sujets connus depuis des mois.

» Il n'a plus rien entendu depuis.

» Il a dû en arriver à écrire systématiquement tous les trois mois au Conseil d'Etat pour essayer de le remuer.

» Il attend toujours.

» Ce n'est qu'à quelques jours de la grande période des vacances que l'Intergroupe de l'administration centrale a reçu une réponse sur l'horaire d'été. Négative d'ailleurs.

» Que faut-il donc croire ?

» Que le Conseil d'Etat est incapable de répondre dans un délai normal ?

» Qu'il ne veut pas répondre ?

» Qu'il se moque de nous et des problèmes du personnel ?

Notre patience est longue ; nous faisons tout pour en rester à la courtoisie d'antan, dont le Conseil d'Etat nous avait au moins donné la preuve, à défaut de nous donner tous les progrès sociaux que nous revendiquons.

» Mais notre patience a ses limites.

» Notre mère également.

» Si le Conseil d'Etat cherche une épreuve de force en ne répondant pas, qu'il le dise. De la guerre froide on passera à la guerre tout court. La guerre froide en tout cas risque bien de mal tourner si d'ici l'automne rien ne vient. Car les mieux intentionnés finissent par perdre patience. Notre mère ne fera pas long feu.

Nous ignorons le détail des revendications des fonctionnaires, mais la position du gouvernement apparaît bien inconfortable et, sans tergiverser plus longtemps, il doit jouer cartes sur table et donner une solution aux problèmes posés.

L. PIGUET.

AU BOUT DU LAC

GENÈVE : Au Théâtre de Verdure : Une comédie d'Eugène Labiche. — C'est en effet avec le « Prix Martin » d'Eugène Labiche que le Théâtre de l'Etrave revient sur la scène du parc La Grange, vendredi 28 juillet, à 20 h. 45.

La troupe dynamique des comédiens de la Maison de la Culture de Thonon et du Chablais a déjà eu l'occasion, au cours de l'été dernier, de se faire connaître du public genevois en présentant le « Songe d'une Nuit d'Été » de Shakespeare.

Le « Prix Martin », comédie en trois actes, de même que la « Mégère apprivoisée », autre pièce de Shakespeare figurant à l'affiche du Théâtre de l'Etrave pour 1967, ont été montées de façon à pouvoir être jouées aussi bien en plein air qu'en salle.

Souhaitons donc que le beau temps favorise une représentation au Théâtre de Verdure dont le décor naturel contribuera certes aux besoins de la mise en scène.

GENÈVE : Pour la vente des insignes du 1^{er} août, on demande du monde. — Chaque année à pareille époque il devient de plus en plus difficile de trouver des vendeuses et des vendeurs de l'insigne de notre Fête nationale dont le produit ira cette année aux œuvres culturelles : Soutien à la recherche historique, aux arts populaires, aux sciences morales, etc.

Seulement pour 1966, le Fonds de la collecte du 1^{er} août, plus exactement le Don suisse de la Fête nationale, a versé trois millions de francs pour l'Aide aux mères.

Cette année la vente des insignes aura lieu deux jours, soit les lundi 31 juillet et mardi 1^{er} août.

Les personnes, surtout les jeunes, qui désirent collaborer à cette œuvre d'entraide peuvent téléphoner au N° 25 53 64, ou écrire à la section genevoise du Don suisse de la Fête nationale, case postale 63, 1211 Genève 4.

GENÈVE : Remarquable aménagement. — Si nous critiquons ce qui doit l'être, nous devons aussi souligner le travail bien fait. Or l'aménagement du carrefour Villereuse-Malagnou-Tranchees qui vient d'être terminé donne satisfaction tant aux usagers de la route par la fluidité qu'il assure désormais à la circulation qu'à la population avoisinante. L'achèvement du Muséum de sciences naturelles à l'angle Villereuse—Malagnou a été l'occasion de la création d'un magnifique parc qui entoure le nouveau musée, puis l'étroite artère de Villereuse qui fut la cause de nombreux accidents, la plupart mortels, a été considérablement élargie ; d'autre part, l'ensemble des travaux fut étendu à tout le carrefour cité plus haut qui a maintenant belle allure.

Enfin, les personnes âgées des environs ont aujourd'hui des bancs, soit à proximité du Muséum, soit un peu plus haut dans la direction de Malagnou, dans le parc du Centre genevois de gravure contemporaine lui aussi aménagé avec goût.

Au Théâtre de Verdure L'ENSEMBLE NATIONAL DE DANSES POPULAIRES DE POLOGNE

Bien avant que le spectacle ne commence, les spectateurs anxieux auscultaient le ciel sillonné d'éclaircies... Avec courage, les artistes débutèrent par une polonaise, danse nationale noble, dont les costumes joyeusement colorés mettaient leur talent en valeur. Une seconde danse suivit, puis un chant...

puis l'averse ! Ce fut un sauve-qui-peut sous les arbres. Après une demi-heure d'arrêt, la musique pouvait reprendre (heureusement pas enregistrée comme pour les précédents spectacles) avec des chants populaires. Mais la scène inondée n'eut pas permis aux danseurs de se produire sans danger. Elle fut copieusement aspergée de sciure, puis les machinistes exécutèrent, impromptu... un ballet de balais ! vivement applaudi. Après quoi, les artistes surent créer une ambiance faite de joie, de charme, de fougue et surtout de gentillesse, fort appréciée.

Cet ensemble, déjà connu de notre public, a su renouveler entièrement son programme. Il est animé d'un enthousiasme communicatif et à aucun moment, ses danses paysannes ne sont monotones. Les pas en sont variés, les costumes richement parés, aux couleurs vives jamais hurlantes, charment les yeux. Et que d'inventions espiègles dans la chorégraphie ! Ajoutons que les artistes sont jeunes et beaux, que les chants révèlent de belles voix, que les danses sont endiablées. Aussi le public qui avait résisté à la pluie du début n'a-t-il pas regretté d'être resté et remercia-t-il les danseurs, les musiciens et les chanteurs par des ovations prolongées.

C.-S. MUELLER.

GENÈVE : Le vice-consul d'Italie se tue en Thurgovie. — Lundi, M. Maurizio Buonincontro, vice-consul d'Italie à Genève, né en 1932, a trouvé la mort dans un accident de la route, lundi matin, à Waengi, dans le canton de Thurgovie. Une voiture vaudoise, à bord de laquelle se trouvait le diplomate, roulait en direction de Rosental, aux environs de 1 heure. A

un certain moment, elle toucha le trottoir se trouvant à droite de la chaussée, traversa la route, et vint se jeter contre une voiture saint-galloise roulant en sens inverse.

Les deux occupants de la voiture saint-galloise, qui ont été éjectés du véhicule, et le conducteur de l'auto vaudoise ont été hospitalisés à Frauenfeld, atteints de graves blessures. Quant au diplomate, il a été tué sur le coup.

GENÈVE : Sexagénaire noyé. — Un ingénieur, M. J.-P. Colomb, 64 ans, habitant à la route de Vandœuvres, s'est noyé lundi matin dans une piscine privée. Il aurait été victime d'une crise cardiaque au moment où il entra dans l'eau.

GENÈVE : Les taxis débordés. — En cette période de vacances et où les touristes étrangers sont particulièrement nombreux à Genève, les taxis genevois sont débordés et leur centrale reçoit journalièrement une moyenne d'environ 2300 appels.

GENÈVE : Un Suisse secrétaire du Comité des stupéfiants. — Le Conseil économique et social des Nations Unies actuellement réuni à Genève a approuvé la nomination par le secrétaire général de l'ONU de M. J. Dittert en qualité de secrétaire du Comité central permanent des stupéfiants. Cette nomination prendra effet à dater du 1^{er} août. M. J. Dittert, qui est de nationalité suisse, a été membre du secrétariat dudit comité depuis 1935 et secrétaire adjoint depuis 1963. Il dirigera également, dans ses nouvelles fonctions, le secrétariat de l'organe de contrôle des stupéfiants.

A travers le pays vaudois

Appel au peuple vaudois

Chaque année, le Don suisse de la Fête nationale invite le peuple suisse à concrétiser son patriotisme par un geste de solidarité en faveur de nos compatriotes les moins favorisés. L'année dernière, c'était l'aide aux mères. En ont d'autre part bénéficié : les Suisses à l'étranger en 1965 ; les montagnards en 1964, les malades en 1963, les vieillards en 1962, etc... Ce geste de solidarité, qui honore le peuple suisse tout entier, consiste à acheter les timbres Pro Patria que vous offrirez aux collaborateurs du Don suisse et à porter, le 1^{er} Août, l'insigne de la Fête nationale. Le produit de cette double action est destiné, cette année, aux œuvres culturelles suisses, dans le but d'encourager et de promouvoir la recherche historique, les arts populaires, les sciences morales, bref, de soutenir nos institutions culturelles en général. Le développement matériel extraordinaire de notre pays ne doit pas nous faire oublier la nécessité de sauvegarder, maintenir et développer notre patrimoine culturel trop souvent négligé au profit des impératifs de la seule technique. Le Don suisse de la Fête nationale, qui en est conscient, adresse un vibrant appel à tous les Suisses clairvoyants et les invite, de manière pressante, à le soutenir dans son effort de rénovation culturelle. Le canton de Vaud, fidèle à sa généreuse tradition, contribuera largement, nous en sommes persuadés, au succès de cet appel.

Le président du Grand Conseil du canton de Vaud : DUVANEL

LAUSANNE : Enlèvement des ordures ménagères. — Le public est informé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le mardi 1^{er} août 1967, jour de la Fête nationale. Ce service sera remplacé par des tournées de ramassage s'effectuant aux mêmes heures le mercredi 2 août 1967.

APRÈS LES INFIRMES LES BIEN-PORTANTS. Des invalides ont confectionné avec joie les insignes du 1^{er} août. Ils seront vendus en faveur de nos œuvres culturelles suisses. Que tous les jeunes qui sont à Lausanne, participent joyeusement aussi à cette vente et s'annoncent sans tarder au Don suisse de la Fête nationale, 2, place Grand-Saint-Jean, 1003 Lausanne, tél. 22 28 42.

UN CONCOURS POUR LES ENFANTS DE LAUSANNE. Vous, filles et garçons, qui serez à Lausanne entre le 28 juillet et le 1^{er} août, annoncez-vous pour participer à la vente de l'insigne de la Fête nationale.

Tout en faisant un geste de solidarité à l'égard de nos institutions culturelles (lectures pour la jeunesse, bibliothèque pour tous, universités populaires, etc.), vous aurez peut-être la chance de gagner un des prix du concours.

Venez vous inscrire sans tarder au Don suisse de la Fête nationale, 2, place Grand-Saint-Jean (4^e), 1003 Lausanne, tél. 22 28 42.

Genève : L'activité de la ligue contre la tuberculose

Le rapport de la Ligue genevoise contre la tuberculose comprend l'activité du Centre antituberculeux de Genève et des autres institutions affiliées : Sanatorium genevois de Montana, Crèche genevoise d'altitude, Société genevoise des Bains de mer et enfin, le Préventorium Notre-Dame des Monts, à Salvan.

Le chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, W. Donzé, conseiller d'Etat, préside de droit le Comité de la ligue. Quant au bureau, il est présidé par le D^r A. Lenoir, qui dans les conclusions de son rapport écrit entre autres :

« Notre ligue actuellement doit s'occuper trop souvent de questions annexes aux buts inscrits sur l'article 2 de ses statuts : « coordonner sur le plan genevois la lutte contre la maladie tuberculeuse ». Il ne faut pas oublier que cette lutte est journalière, que jamais elle ne doit diminuer d'intensité tant qu'il y aura à Genève, en Suisse, des tuberculeux et surtout des tuberculeux qui s'ignorent.

» Je ne fais là qu'ébaucher un problème grave qui a déjà retenu l'attention du bureau de la ligue, mais qui n'a pas encore trouvé la solution définitive.

» Nous savons que nous trouvons toujours auprès du chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique toute la compréhension et toute l'aide nécessaires. Que ce soit du côté des conseils, que ce soit du côté aide financière, ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à M. le conseiller d'Etat Donzé et à son dévoué secrétaire général, notre ami Tagini, membre de notre bureau.

Ce service d'Etat a déjà fait beaucoup pour la lutte contre la tuberculose. Il serait trop long d'énumérer toutes les actions qu'il a entreprises. La lutte n'est pas terminée, nous la continuerons jusqu'au résultat déjà obtenu dans les pays nordiques.

» Notre tâche est grandement facilitée par l'esprit qui règne au sein des institutions qui s'occupent de cette lutte. J'ai rappelé au début de mon rapport, l'entente entre Longirod et la Crèche genevoise d'altitude. Cette même bonne entente règne également au sein de la ligue et du centre. Qu'il me soit permis ici de remercier du fond du cœur tous ceux qui jour après jour se dévouent pour le bien-être et la guérison de nos malades. Il m'est impossible de les citer nominativement. Dirigés de mains de maîtres par notre secrétaire général et médecin du centre, le D^r Arnold, tous fournissent un gros travail souvent difficile et ardu, mais combien effectif.

» Puissent tous ces efforts arriver au but final qui serait la disparition totale et complète de cette maladie. Ce n'est pas pour pouvoir se reposer que nous espérons cette solution, mais bien en vue du bien-être et de la santé de tous nos proches. »

A travers le pays vaudois

VOUS QUI ÊTES A LAUSANNE... entre le 28 juillet et le 1^{er} août et qui disposez de quelques heures, pourquoi ne collaboreriez-vous pas à la vente des insignes du 1^{er} août ? Annoncez-vous au Don suisse de la Fête nationale, 2, place Grand-Saint-Jean, Lausanne, tél. 22 28 42.

QUI VENDRA LES INSIGNES DU 1^{er} AOUT ? Peut-être vous, madame, vous mademoiselle, vous les enfants qui serez à Lausanne, entre le 28 juillet et le 1^{er} août. Faites ce geste de solidarité patriotique et même si vous ne disposez que de quelques heures, annoncez-vous au Don suisse de la Fête nationale, 2, place Grand-Saint-Jean, 1003 Lausanne ou par téléphone au numéro 22 28 42.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique GENÈVE

Pour faire fonctionner son équipement électronique

le Service de la recherche sociologique

engage pour le 1^{er} septembre 1967

UN OPÉRATEUR

Connaissance IBM 1401 ou CDG 160-A. Possibilité de formation sur un grand ordinateur dans un proche avenir.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et photo doivent être adressées au Service de la recherche sociologique, rue de Lausanne 65, 1202 Genève.

Administration cantonale vaudoise

Places vacantes

Employée de bureau

au Service des sports de l'Université, à Lausanne

Secrétaire ou sous-secrétaire

au Service de l'administration militaire, à Lausanne

Prière de consulter les conditions spéciales dans la « Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud » du mardi 25 juillet 1967.

Office du personnel.

Page de la femme

L'aide aux personnes âgées

Dans le cadre d'une vaste enquête sur les problèmes de la vieillesse, une étudiante de l'École sociale de Genève a présenté un travail de diplôme basé sur les recherches faites auprès d'un certain nombre de personnes âgées et de leur entourage concernant les diverses réalisations sociales, prévues ou déjà existantes, pour venir en aide aux personnes âgées, telles qu'hôpitaux de jour, ateliers protégés, clubs, centres d'information. Voici quelles ont été ses constatations:

La majorité des 69 vieillards interrogés (66 à 95 ans) jouissaient encore d'une santé relativement bonne et pouvaient mener une vie normale, bien que ralentie.

La plupart de ces vieillards ont accepté volontiers l'idée d'un hôpital de jour, comme alternative à un placement définitif en institution, au moment où ils ne pourraient plus conserver leur mode de vie actuel. L'entourage y était également favorable, car il est évident que des enfants, célibataires ou mariés, qui hébergent ou suivent de près un père ou une mère plus ou moins en bonne santé, appréhendent le jour où ils devront peut-être consacrer tout leur temps et toutes leurs forces à soigner un malade chronique ou envisager avec regrets une hospitalisation complète.

Quant aux aides ménagères et aux infirmières d'hygiène sociale également interrogées, elles estiment à 20,8 et 28,5% respectivement la proportion de leurs clients âgés susceptibles de bénéficier d'un hôpital de jour. L'hôpital de jour est un établissement hospitalier équipé pour des soins spécifiques, l'accent étant mis sur la réintégration du malade dans la vie aussi active que possible. Ses buts sont de prévenir ou de retarder une détérioration physique ou mentale du patient, de donner du répit à la parenté, de décharger les hôpitaux gé-

néraux, de permettre la post-cure du patient et de lui donner un traitement approprié. A l'hôpital de jour, le patient rencontre des contemporains actifs. Il est traité de façon adéquate sans quitter son milieu social ou familial. Sa nourriture est contrôlée et équilibrée.

Les expériences étrangères, notamment britanniques, faites dans ce domaine, ont montré que la surveillance de la personne âgée est moins absorbante pour la parenté, puisque celle-ci en partage la responsabilité avec l'hôpital de jour qui la soutient et la conseille. L'entourage a plus de loisirs, il est plus détendu et ses rapports avec le vieillard en sont améliorés. Enfin, pour la communauté, les frais sont moins élevés que ceux d'une hospitalisation complète.

Les médecins interrogés ont été tous favorables à la création d'un hôpital de jour à Genève; ils estimaient qu'il serait possible de le réaliser en liaison avec un hôpital de gériatrie. Son utilité s'impose dans une ville qui comptait en 1963, 32 000 habitants de plus de 65 ans, soit 11,7% de l'ensemble de la population, alors que la moyenne en Suisse est de 10,2%.

Il ressort aussi de cette étude que bien des vieillards ignoraient qu'il existe des clubs créés à leur intention, mais que l'ayant appris, ils aimeraient s'y rendre. Quarante-six fa-

milles voyaient l'utilité d'un atelier d'occupation et 42 estimaient que le travail qui y serait exécuté devrait être rémunéré pour revaloriser la personne âgée et lui procurer un peu d'argent.

D'autre part, des enfants très absorbés par les soins à donner à leurs vieux parents, seraient heureux que soit créé un centre d'accueil où ils pourraient les placer temporairement pendant leurs vacances ou même pour un week-end.

L'idée d'un centre d'information fut en général bien accueillie par l'entourage des personnes âgées.

ASF.

L'originalité de ce petit pull estival et sans manches, en dralon, réside dans les effets de rayures horizontales terminées par des boutons qui animent la silhouette. Modèle Ada Grossi, Faïdo.



L'Organisation mondiale de la santé pour un contrôle international des médicaments

Le contrôle de la qualité des médicaments a été le sujet d'un examen très fouillé et l'objet de recommandations instantes à tous les pays à la XX^e assemblée mondiale de la santé qui s'est tenue récemment à Genève.

La surveillance internationale

Au cours de ces débats, l'OMS s'est entendue avec les Etats-Unis pour mettre à exécution un projet pilote de recherches internationales visant à

détecter les réactions fâcheuses aux médicaments — cela afin de prévenir le retour de tragédies comme celles que provoqua la thalidomide.

La qualité des médicaments

Etant donné que les médicaments destinés à l'exportation échappent souvent au contrôle exercé sur les produits pharmaceutiques destinés au marché intérieur, l'assemblée générale a chargé l'OMS d'étudier les bases d'un règlement international conforme, ou de recommandations générales, et d'élaborer également les principes à partir desquels peut s'effectuer le contrôle assurant la bonne qualité des médicaments.

Publicité

Les critères éthiques et scientifiques qui, du point de vue médical, doivent régir la publicité des médicaments seront étudiés par l'OMS. L'assemblée générale a constaté une augmentation rapide et constante des médicaments mis sur le marché qui, parfois, font l'objet d'une publicité avant même d'avoir été soumis à des épreuves suffisantes. Cette publicité doit être soumise à des critères acceptables.

Les drogues

Deux catégories de drogues sont visées dans les résolutions prises par la XX^e assemblée mondiale de la santé.

D'une part, les hallucinogènes, tel le LSD, dont l'usage abusif de plus en plus répandu comporte des risques tant pour l'individu que pour la société. Ce danger ne cesse de croître et appelle des mesures efficaces. Il y a donc lieu de limiter à des fins scientifiques l'emploi de ces substances, d'en surveiller la production et l'utilisation, et de compléter ces mesures de contrôle par des campagnes éducatives.

Une autre catégorie de médicaments psychotropes, les sédatifs et les stimulants, qui engendrent la dépendance, font l'objet de nombreux abus qui ont suscité une vive inquiétude. L'assemblée invite les pays à prendre immédiatement et en commun les mesures de contrôle qui s'imposent. Elle recommande en particulier:

- la surveillance des transactions, de la production jusqu'au commerce de détail, de ces substances,
 - l'immatriculation de tous les producteurs,
 - la limitation du commerce aux personnes autorisées,
 - l'interdiction de détenir ces substances sans autorisation.
- En outre, l'OMS est chargée d'étudier, avec les Nations Unies, les moyens d'établir un contrôle international des drogues en question. Jy

Mosaïque de nouvelles du monde féminin

Distinctions et nominations

La Croix-Rouge internationale a décerné à M^{lle} Helen Nussbaum, directrice du bureau central du Conseil international des infirmières, la médaille Florence Nightingale; M^{lle} Nussbaum est la troisième Suisse à obtenir cette médaille.

Après avoir obtenu en Suisse, le premier prix au concours « La Science appelle les Jeunes » et représenté notre pays, avec d'autres jeunes Suisses à San Francisco, à la Foire internationale de la science, la jeune Rosemarie Lehmann, d'Oberdiessbach, s'est vu attribuer le premier prix de biologie pour son travail sur la flore des lichens d'Oberdiessbach et de Thoune. Quatre cent vingt-huit candidats, au total, ont pris part à cette « Foire de la science ».

L'Association des écrivains vaudois vient d'attribuer le Prix du Livre vaudois 1967 à la romancière Alice Rivaz, pour l'ensemble de son œuvre. Alice Rivaz est la fi^{ère} de Paul Golay, qui fut longtemps collaborateur très apprécié du « Droit du Peuple », organe socialiste vaudois.

M^{me} Simone Cuendet, de Lausanne, a reçu la coupe Emile de Girardin, pour la rédaction du journal d'enfants « Cadet Roussel ». Cette coupe, distribuée par l'Office du vocabulaire français, récompense le journal qui s'est particulièrement distingué par son souci du vocabulaire et du bon français.

La Société de laiterie de Hochdorf (LU) a organisé un concours pour enfants sur les voyages spatiaux dont les gagnants bénéficient d'un voyage à Cap Kennedy. Parmi les trois lauréats se trouvent deux filles: Yvonne Grundlehner (Arbon) et Manuela Hany (Grand-Lancy).

Le Conseil fédéral a nommé le premier groupe de travail chargé de préparer la révision totale de

la Constitution fédérale. Cette commission comprend une femme: M^{me} Josi Meier, licenciée en droit et avocate à Lucerne.

Condition de la femme et travail féminin

A l'invitation de la Commission nationale suisse de l'UNESCO, les représentantes et représentants de la branche suisse de nombreuses organisations internationales se sont rencontrés, pour la deuxième fois, à Lenzbourg. La discussion porta, entre autres, sur la mise sur pied d'une enquête sur la situation de la femme en Suisse et sa participation à la vie nationale. Deux sociologues, M^{me} Immita Cornaz (Vevey) et Geneviève Faessler-Mottu (Genève) présentèrent des projets concernant cette enquête. Une communauté de travail de la commission de l'UNESCO, présidée par M^{me} Perle Bugnion-Secretan (Genève), en élaborera le plan d'action.

M^{lle} Bettina Eichin, de Berne, qui était la première femme tailleur de pierre de Suisse, vient de passer l'examen de sculpteur.

Le travail à mi-temps et à temps partiel permet de pallier le grave manque de personnel dans le commerce de détail. Bien des vendeuses mariées travaillent volontiers à la demi-journée ou à l'heure. Une enquête faite à Munich a montré qu'actuellement, 68% de tous les magasins de détail occupent du personnel à temps partiel (il y a cinq ans, c'était 32% seulement).

Suffrage féminin

Au Conseil national, la question a été adressée au Conseil fédéral de savoir s'il existait des dispositions légales s'opposant à l'exercice par les femmes de fonctions au sein de l'Assemblée fédérale; il serait, en effet, possible que des candidates soient présentées lors des prochaines élections au Conseil des Etats.

Le Conseil d'Etat du Valais a soumis au Grand Conseil un mes-

sage concernant la révision de la Constitution cantonale qui date d'il y a 79 ans. Le Conseil d'Etat aimerait adapter cette constitution aux conditions actuelles, particulièrement en ce qui concerne les droits politiques des femmes. Pour ce faire, il faut modifier l'article 88 qui traite des droits civiques.

Les électeurs de Bâle-Campagne ont accepté, en deuxième lecture, par 8506 oui contre 4810 non, la modification de la Constitution cantonale permettant l'introduction des droits politiques pour les femmes. Le suffrage féminin pourra ainsi être institué par voie législative.

Une votation va avoir lieu dans le canton de Berne concernant une modification de la loi communale qui devra permettre aux communes d'introduire le suffrage féminin. — Les villes de Berne et Bienne prévoient parallèlement le vote de dispositions accordant, en cas d'acceptation de la loi cantonale, les droits politiques aux femmes de leur juridiction.

Le Grand Conseil de Soleure a accepté le projet concernant l'introduction du suffrage féminin en première lecture par 89 voix contre 11.

Divers

Etats-Unis: La romancière Pearl S. Buck a annoncé qu'elle léguait sa fortune personnelle de un million de dollars aux enfants illégitimes d'Asie nés de parents américains. Elle prévoit la création de centres d'éducation pour ces enfants en Corée, au Japon, en Thaïlande et aux Philippines.

Le journal américain « Washington-Post » mentionne, en la déplorant, l'attitude suisse vis-à-vis des femmes; il fait remarquer, à ce propos, l'élection de Miss Betty Mai Jumper, Indienne sémiole, à la présidence de sa tribu, en Floride. Ce groupe ethnique est encore en lutte avec le gouvernement « blanc » des Etats-Unis pour la possession de ses terres. (ASF).

ALIMENTATION SAINNE

PARLONS DU PERSIL

Le persil, cette herbe élégante aux fines dentelures vertes, est originaire de la Sardaigne. On lui a prêté bien des qualités desquelles les médecins de notre époque ne retiennent que ses remarquables vertus alimentaires.

En effet, le persil est un élément exceptionnel. Tonique, antirachitique et antianémique, il peut être considéré comme l'un des plus précieux aliments. Sous un petit volume, il apporte à notre organisme les principes rares et précieux qui manquent à notre nourriture habituelle trop raffinée. Il renferme du calcium et du phosphore. Sa teneur en fer est élevée; 100 g. de feuilles de persil contiennent 10 mg. de fer. En outre, il contient des oligo-éléments, notamment du manganèse, qui jouent un rôle intéressant dans le métabolisme cellulaire.

Mais, c'est surtout sa richesse en vitamines qui confère au persil ses précieuses propriétés: 100 gr. de persil contiennent plus de 200 mg. de vitamines C, une poignée de persil de 20 g. fournit à l'organisme les deux tiers de ses besoins en vitamines C. La même quantité de persil fournit 12 mg. de vitamines A, soit trois fois plus que la quantité considérée comme le minimum nécessaire par les diététiciens.

Parce qu'il facilite la digestion, le persil figure même dans les régimes les plus sévères.

QUANT AU CONCOMBRE...

Ses vertus rafraîchissantes lui avaient valu les faveurs de l'empereur Auguste, qui avait coutume d'en consommer pour étancher sa soif.

Si l'on en croit les médecins grecs et latins, la consommation du concombre aurait certaines conséquences dont la principale provient de son suc qui, paraît-il, augmenterait l'intelligence! Aristote n'hésitait pas à le conseiller aux tisseuses de toile, qu'il disait être des femmes au tempérament intempesitif!

Le concombre est vitaminé, diurétique et laxatif, comme tous les légumes, mais pour pouvoir l'apprécier pleinement, il faut que les organes de digestion soient en bon état.

CRIA

Recette du jour

Fraises et framboises au séré. — Deux gobelets de séré de crème, 200 g. de framboises, 3 cuillères à soupe de sucre, un peu de lait ou de crème. Battre le contenu des gobelets de séré avec la moitié du sucre et un peu de lait ou de crème. Dresser cette crème au fond d'une coupe ou de coupes individuelles, garnir de framboises, sucrer et servir frais.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

L'ASF choisi des adversaires

Le Comité technique de l'ASF a choisi des adversaires de valeur très diverse pour préparer l'équipe suisse en vue de son match contre l'URSS (1^{er} octobre à Moscou). Le 30 août, l'équipe nationale rencontrera, à Wettingen, le F.-C. Fribourg, équipe qui

évolue dans les ligues régionales allemandes. Le 6 septembre, au Wankdorf, elle se mesurera à Munich 1860. Pour le 28 septembre, des pourparlers sont en cours pour la conclusion d'un match contre l'équipe russe de Dynamo Tiflis, match qui aurait lieu à Bâle.

En ce qui concerne l'équipe suisse amateur, elle rencontrera le Wurtemberg, pour la coupe du lac de Constance, à Frauenfeld, puis, en éliminatoire olympique, l'Autriche le 15 octobre, à Schaffhouse.

● Le recours déposé par le F.-C. Lugano à la suite des incidents du match Lugano-Bâle du 27 mars a été rejeté par le Tribunal arbitral de l'ASF. Les arguments des Luganais ont été jugés insuffisants pour donner lieu à un recours.

ATHLETISME. — Les Zurichois Hans Menet et Walter Huss prendront le départ ce soir à Cologne d'un 5000 m. international où leurs principaux adversaires seront le Luxembourgeois Kilburg et les Allemands Philipp, Wogatzky, Gerlach et probablement Norpoth. Au cours de la même réunion, Urs von Wartburg lancera le javelot en compagnie des Allemands Timmer, Salomon et Bendlin et de l'Autrichien Pektor.

Boxe

Mildenberger déchu

L'Allemand Karl Mildenberger a été déchu de son titre européen des poids lourds par l'Union européenne, car il n'a pu défendre son titre dans les délais imposés face à son challenger, son compatriote Gerhard Zech. M. Piero Pini, secrétaire général de l'EBU, a toutefois précisé que cette décision ne devait absolument pas être considérée comme une mesure disciplinaire, mais, au contraire, comme une concession à Mildenberger qui aura ainsi une plus grande liberté d'action pour préparer le tournoi éliminatoire pour le titre mondial de la catégorie. Les aspirants au titre européen rencontreront Gerhard Zech pour le titre désormais vacant. Les candidatures devront parvenir à l'EBU avant le 10 août.

● Eddie Machen, l'un des meilleurs poids lourds américains, a annoncé qu'il abandonnait la boxe. Machen, qui est âgé de 35 ans, devait rencontrer son compatriote Dave Zygelwicz le 1^{er} août, à Houston, mais il a avisé les organisateurs de son forfait.

Cyclisme

Doping: recours italien

Après la mise hors course de l'Italien Cavalcanti, accusé d'avoir fait usage de produits dopants dans le Tour de l'Avenir, l'Union vélocipédique italienne a décidé de demander à la Fédération française de procéder à une contre-expertise. M. Elio Rimedio, directeur technique de la formation transalpine, a déclaré que la Fédération italienne exigera qu'un « médecin de confiance de l'UVI » assiste à cette contre-expertise.

TENNIS. — La première journée du tournoi international de Montana, pour lequel la Brésilienne Maria-Ester Bueno et l'Espagnol Juan-Manuel Couder ont déclaré forfait, a été marquée par l'excellente performance du Suisse Kunzler, qui a réussi à prendre un set à l'Australien Ken Fletcher. Parmi les autres résultats, il faut noter l'élimination en deux sets du Français Beust par le Yougoslave Spear.

Les salaires dans les industries de l'alimentation

D'octobre 1949 à octobre 1966, les salaires horaires moyens des ouvriers qualifiés ont augmenté de 113 %, ceux des manœuvres qualifiés et non-qualifiés de 120 % et ceux des ouvrières de 122 %. Depuis octobre de l'année précédente, l'amélioration est respectivement de 45 ct., 36 ct., et 24 ct., ce qui représente une augmentation de 8,1 % pour les ouvriers qualifiés, de

7,6 % pour les manœuvres qualifiés et non-qualifiés et de 7,9 % pour les ouvrières.

Dans l'ensemble de la profession, le niveau des salaires est monté de 120 % par rapport à 1949 et de 7,9 % par rapport à l'année précédente.

Voyons maintenant la division des salaires horaires moyens en francs suisses dans chaque branche :

Branche	Ouvriers qualifiés	Manœuvres qualifiés et non qualifiés	Ouvrières
Meunerie et fourrage	5,74	4,97	3,14
Biscuits et confiserie	5,87	4,78	3,07
Chocolat	5,88	4,78	3,43
Pâtes alimentaires	5,82	4,93	3,19
Conserves végétales	6,04	4,74	3,04
Graisses	6,14	5,66	3,98
Brasseries	6,36	5,45	—
Cigarettes	5,84	5,84	3,59
Cigares	4,38	4,38	3,05

Les salaires horaires moyens des ouvriers qualifiés varient entre 6 fr. 36 (brasserie) et 5 fr. 74 (meunerie et fourrage) ; pour les manœuvres qualifiés et non-qualifiés les salaires horaires les plus élevés sont atteints dans l'industrie des graisses (5 fr. 66) ; tandis que les salaires les plus bas se trouvent dans l'industrie des conserves (4 fr. 74).

De même, les revenus à l'heure les plus élevés pour les femmes (3 fr. 98) se rencontrent dans l'industrie des graisses et les plus bas (3 fr. 04) dans l'industrie des conserves.

Pour les ouvriers qualifiés, c'est dans l'industrie des graisses que l'évolution des salaires depuis 1963 a été la plus marquante (108 %), tandis que l'augmentation la plus faible est de 98 % (dans l'industrie du chocolat).

Pendant la même période, l'augmentation maximum pour les manœuvres qualifiés et non-qualifiés a été de 108 % dans l'industrie des pâtes alimentaires, et l'augmentation minimum de 88 % dans l'industrie des conserves.

Pour les ouvrières, le maximum est de 128 % dans l'industrie des graisses et le minimum de 92 % dans l'industrie des cigarettes.

Par rapport à l'année précédente, le niveau des salaires s'est élevé de la manière suivante :

Pâtes alimentaires 11,3 %. Biscuits et confiserie 9,4 %. Graisses 8,7 %. Meunerie et fourrage 8,4 %. Cigarettes 7,7 %. Conserves végétales 7,6 %. Chocolat 7,1 %. Cigares 6,6 %. Brasseries 6,4 %.

Une amélioration de salaire de 10 % et plus a été accordée aux ouvrières (12,7 %) et aux ouvriers qualifiés (11,5 %) de l'industrie des pâtes alimentaires, ainsi qu'aux ouvrières (11,7 %) et aux ouvriers qualifiés (10,4 %) de l'industrie des graisses. Une même augmentation, mais ne dépassant pas 5 % a été octroyée aux ouvriers de l'industrie des cigares (5 %) ainsi qu'aux manœuvres qualifiés et non-qualifiés de l'industrie de la brasserie (4,7 %).

(UITA)

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mercredi 26 juillet
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Millésime. 20.00 Magazine 67. 20.20 Intermède musical. 20.30 « La Flûte enchantée ». 22.20 J'ai besoin de vous. 22.30 Inf. 22.35 Quinzaine littéraire. 23.00 Blues et gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 « Un Lacustre en Pierre polle », feuilleton. 20.30 Me conviction profonde. 21.30 Sentiers de la poésie. 22.00 Aujourd'hui. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Jeunes musiciens. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Sérénade pour Laurette. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Trio champêtre. 20.15 Comédie. 20.50 Mus. pop. 21.45 Art pop. suisse. 22.00 Mus. pop. 22.15 Inf. 22.25 Rendez-vous à Londres.

Judi 27 juillet

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Spécial-Vacances. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 « Un Lacustre en Pierre polle », feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 A tire-d'aile. 13.50 Studio 3. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Monde chez vous. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens.

Midi-musique. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Revues musicales. 7.10 Les Péanuis. 7.30 Automobiles. 8.30 Concert. 9.05 Kaléidoscope israélien. 10.05 Radio-orch. 12.00 Piano-cocktail. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 La Chanson de Gruyère - Mus. légère. 13.30 Mélodies de films de Disney. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mus. pour deux pianos. 15.05 Concert symphon.

A la TV romande

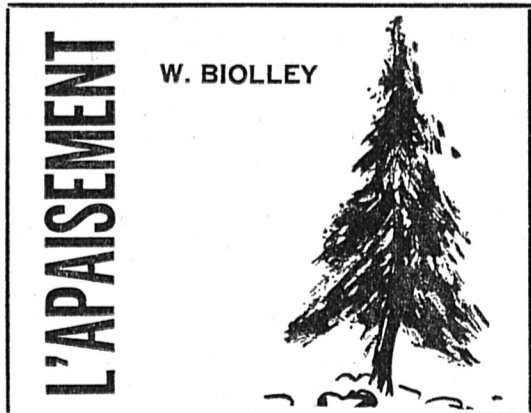
Mercredi 26 juillet
17.30 Vacances-jeunesse. 18.45 Bulletin. 18.50 Créatures du Bon Dieu. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 « Les Joyeux Naufragés », feuilleton. 20.00 Télé-journal. 20.20 Carrefour. 20.35 « Les Saintes Chéries », film. 21.05 Jeux sans frontières. 22.25 Cosmétiques et communisme. 22.30 Téléjournal. 22.40 Soir-information.

A la TV française

Mercredi 26 juillet
1^{re} chaîne. — 18.30 Dites-moi, monsieur! 19.05 Jeu de mots. 19.25 « Rue barrée », feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 L'aventure. 21.05 Jeux sans frontières. 22.20 Jazz. 23.00 Course de voiliers. 23.15 Actualités. 23.35 Loterie nationale.
2^e chaîne. — 19.55 Actualités. 20.05 « Malican Père et Fils », feuilleton. 20.30 « Messieurs les Ronds de Cuir », film. 22.00 A propos du film.

Judi 27 juillet
1^{re} chaîne. — 12.30 Gai chevalier. 13.00 Actualités.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



L'APAISEMENT
W. BIOLLEY

PREMIERE PARTIE

I

Son histoire débutait mal. Jean Plamboz était le fruit d'une de ces liaisons irrégulières qui se nouent très souvent à Paris, entre étudiants et grisettes.

Il n'avait connu ni son père ni sa mère. A peine éclos sur le bitume, il avait été expédié à la campagne et livré aux soins mercenaires d'une nourrice. Le peu qu'il savait de sa naissance, il l'avait attrapé par bribes, au hasard des conversations échangées dans son entourage, alors qu'il était tout petit.

Sa mère avait laissé dans l'esprit de ses parents adoptifs le souvenir d'une femme jeune, parfumée, voyageant avec un cortège de malle pleines de robes éblouissantes, passant des heures

à sa toilette, à se mettre du rouge et du blanc sur les joues, à se pomponner et à s'adonner, tout en vocalisant et en rossignolant.

C'était une actrice, sans doute.

De vagues indices lui permettaient de supposer que son père était étudiant en droit. Il était devenu dans la suite avocat, fonctionnaire, magistrat, peut-être avocat général; qui sait si, après avoir séduit une jeune femme et jeté sur le pavé de la grande ville son enfant, il n'était pas du nombre de ceux qui requièrent toutes les sévérités et toutes les rigueurs de la loi contre les prostituées et contre les vagabonds!

Pendant deux ans, les mois de nourrice de Jean avaient été régulièrement payés. Puis le règlement en était devenu intermittent. Les arriérés s'accumulaient, malgré les demandes, les recharges et les menaces. Et, subitement, plus de nouvelles.

Les amants s'étaient séparés: lui, jetant un voile sur ses peccadilles de jeunesse, s'était transplanté ailleurs, transformé en homme grave et soucieux de son avenir, de faire carrière, s'était marié, sans doute; elle, délaissée, misérable, lancée dans le tourbillon de la vie galante, était morte peut-être.

Les Chafouin avaient gardé le même, d'abord pour ne pas abandonner ce gage vivant qui représentait une certaine somme d'argent, ensuite, par habitude et parce qu'il servait de bonne d'enfant à un gros poupard, Nénéste, de quelques semaines plus âgé que lui.

A trois ans, Jean Plamboz connaissait déjà, dans toute sa rigueur, le douloureux esclavage de l'être condamné à trimer sans cesse pour gagner sa maigre pitance.

Oh! l'atroce existence! Tandis que les autres

enfants s'ébattaient dans les prés comme des poulains, se vautreait sur les chemins, s'amusaient à faire des tas de sable et des rigoles, remplissaient d'eau leurs tabliers, et vivaient dans la tranquillité béate de petits animaux, Jean s'usait à porter des fardeaux trop lourds qui lui cassaient les bras, ou à promener le gros Nénéste qui pleurnichait toujours et dont il était le souffre-douleur.

Jean ne boudait pas à l'ouvrage. Mais ce qui l'irritait jusqu'à la frénésie, c'étaient les taquineries et les méchancetés de ce morveux qui, non content de l'égratigner et de lui tirer les cheveux, s'ingéniait à le faire prendre en défaut et à inventer toutes sortes de mensonges pour avoir la joie de le faire battre.

Sa mère nourricière n'était pas une mégère, mais, comme la plupart des mères, elle donnait toujours raison à son enfant. Nénéste, malgré tous ses défauts, était à ses yeux un ange; la vérité sortait de la bouche de cet innocent, tandis que Jean, son gardien et son surveillant, avait le mensonge dans le sang. Il avait, du reste, de qui tenir, n'est-ce pas? Quand on est le fils d'une drôlesse qui laisse sa progéniture chez les autres, sans se soucier de les payer, on ne peut être qu'un rien qui vaille. C'était pour elle un dogme.

Aussi acceptait-elle comme parole d'Evangile tout ce que lui racontait son moutard et, pénétrée du précepte: « N'épargne pas la verge au jeune enfant », elle ne se faisait pas faute de battre Jean comme plâtre.

Jusqu'à l'âge de sept ans, l'enfant avait mené une vie pénible, occupé à aider sa mère nourricière qui se déchargeait volontiers sur lui des corvées les plus rebutantes du ménage.

Heureusement, elle l'utilisait aussi à d'autres besognes. Elle l'envoyait, au printemps, ramasser de la mâche, des dents-de-lion, de l'ortie, de l'oseille dans les champs ou au bord des haies; elle lui faisait cueillir des crocus, des perce-neige, des primevères, des hépatiques, des anémones, du bois-gentil, des violettes, des pervenches ou du muguet qu'elle réunissait en bouquets pour les vendre à la ville. L'été venu, elle l'expédiait aux fraises, aux myrtilles, aux framboises, aux mûres, aux noisettes et au genièvre.

Avec le père Chafouin, Jean explorait les bois et récoltait, suivant les saisons, la morille, le mousseron, le meunier, le bolet, la chanterelle, la chevette et l'agaric délicieux.

Aux premiers froids il allait chercher de la faine, des cônes, du bois mort, de la feuille de « foyard » dont les pauvres font des paillasses.

Il avait appris de cette façon à connaître la forêt, grenier de quantité de gens, qui cache des ressources insoupçonnées des citadins et où les enfants surtout trouvent de continus aliments, depuis la pousse fraîche du hêtre, aussi savoureuse que l'oseille, jusqu'au fruit de l'if au goût douceâtre et sucré. En très peu de temps, Jean avait su tirer parti de ces baies généralement négligées, parce qu'on ignore leur valeur commerciale: les « cornereux », produit du merisier, les « berlettes », fruits de l'amélanchier, l'épine-vinette, les « meurons », les poires et les pommes à bon Dieu, les « blosses » ou prunelles, les alises, les glands. Il avait parfois l'insoupçonnée chance de découvrir, en été, un cerisier, en automne, un pommier, couverts de fruits sauvages. C'étaient ses jours de grand régal.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Vers une brillante fête du 1^{er} Août

Les 22 membres du Comité du 1^{er} août se sont trouvés devant une situation nouvelle en cette année 1967. Après avoir durant de nombreuses années fait face à de nombreuses difficultés, provenant du fait que notre fête nationale tombait en pleines vacances horlogères, ce qui rendait difficile la participation de nos sociétés locales, après avoir fait preuve d'un grand dévouement, et d'une volonté de continuation digne d'éloges, le Comité du 1^{er} août n'en est plus réduit aux tambours et aux disques. La fête de cette année sera brillante, lumineuse et sonore. La musique La Lyre, le groupe choral Le Moléson et les danseuses et danseurs de Ceux de la Tschaux, animeront la manifestation du Parc des Sports, après l'hommage aux soldats décédés durant le service actif qui se sera déroulé au parc du Musée historique, et où M. F. Jeanmeret prendra la parole.

Après une introduction de M. W.

Geiser, président du comité, le discours officiel sera prononcé par Fritz Bourquin, président du Conseil d'Etat neuchâtelois. Et naturellement la fête se terminera par de majestueux feux d'artifice.

Les amis de la montagne se retrouveront, eux, à Poullerey, en compagnie du bon papa Ed. Gruet et de M. W. Cattin, organisateurs de cette simple et digne manifestation; c'est le pasteur R. Luginbühl qui prononcera une allocution, devant le grand feu soigneusement préparé par nos forestiers communaux. Le retour en ville se fera à la lueur des torches.

Tout cela coûte passablement d'argent, les autorités y vont de leur subside très apprécié. Mais le feu d'artifice à lui seul vaut près de 4000 fr.; il faut y ajouter le très juste cachet versé aux sociétés, et les divers frais serrés au maximum par les 22 membres du comité, qui apportent eux leur aide entièrement bénévole.

Le comité se recommande donc à la générosité de ceux qui ont reçu son appel, et à toute la population pour qu'elle se montre large durant les collectes organisées au Parc des Sports et à Poullerey.

Nous souhaitons qu'un beau et chaud soir d'été récompense les dévoués organisateurs, et incite la population à participer en masse aux manifestations de notre Fête nationale.

E. M.

ÉTAT CIVIL

25 juillet 1967

Promesses de mariage

Walzer Pierre-Alain, typographe, et Berchier Bernadette-Octavie-Alphonsine.

Schwab Pierre-Albert, et Gygi Myriam-Yvonne.

Kogan Alain-Jean-Pierre, étudiant, et Vacher Claire-Lucienne.

Ingold Jacky-Paul, employé de commerce, et Braun Jacqueline-Andrée.

Décès

Jaquet née Eigeldinger Catherine - Frédéric-René, ménagère, née le 1^{er} avril 1878, veuve de Jules-Albert (Est 12).

Bichsel née Jaanneret Alice, ménagère, née le 14 décembre 1895, épouse de Frédéric (Léopold-Robert 128).

Dupan Xavier-Henri, horloger, né le 22 février 1905 (Eplatures Grise ?).

Schmidt née Chédel Marina-Louise, ménagère, née le 16 octobre 1904, veuve de Willy-Léon (Doubs 135).

ARTICLES HYG.

1^{re} qual., 12 p 4.50;
lubrifié, 12 p 6.50;
assort., 24 p. 10.—

Expéd. discrète et rapide par

F. Widmer, case 54,
Grand-Rue,

Vu... Lu... Entendu...

Petite aventure de vacances: cette jeune Chaux-de-Fonnière portait un pansement à une dent, actuellement en traitement. Ledit pansement s'échappe. La chaleur aidant, c'est alors une terrible rage de dents qui met la demoiselle au bord des larmes et des cris. On s'empresse. Téléphone à un, deux, trois, quatre dentistes absents pour cause de vacances! Au dernier essai, un enregistreur répond: «Veuillez appeler le no... à Neuchâtel». Sitôt entendu, sitôt fait. «Ici la centrale... oui, l'abonné que vous avez demandé est absent... appelez la police, qui vous renseignera». Téléphone à la police. On explique le cas. Mais... «Ah, nous regrettons, mais les appels d'urgence ne peuvent être satisfaits que jusqu'à 17 heures. Et aujourd'hui le dentiste d'office n'a travaillé qu'une heure...» «— Alors, dans cette ville, on n'a plus le droit d'avoir mal aux dents après 17 h.?» «— Eh, non, mille regrets!...»

ACCROCHAGE. — Hier, aux environs de 16 heures, un automobiliste genevois, qui circulait sur la rue de l'Avenir, s'est heurté à un autre véhicule qui suivait la rue de la Serre, à l'intersection des dites rues. Dégâts matériels d'une assez grande importance.

CARNET DU JOUR

Cinéma

EDEN: 20.30, «Le Carnaval des Barbouzes».

PALACE: 15.00 et 20.30, «Al Capone».

17.30, «Les Blouses blanches» (Bon Film).

PLAZA: 20.30, «Vainqueur du Ciel».

SCALA: 20.30, «La Blonde Platine».

Divers

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Neuschwander Industrie 1.

(Dès 22 h., appeler le No 11.)

Chronique locloise

ÉTAT CIVIL

24 juillet 1967

Naissances

Perréoud Janique-Francine, fils de Perréoud Daniel-Henri et de Clara-Katharina née Zbinden.

Guillod Ivan, fils de Guillod Jean-Marcel et de Georgette née Lemal.

Promesse de mariage

Dubois Eric-Willy, compositeur typographe, et Lugand Yvette-Marie-Henriette.

25 juillet 1967

Promesse de mariage

Santschi Benjamin-Adolphe, employé de bureau, et Gaillard Louisa.

L'argent, l'argent, l'argent... — C'est une des particularités de notre époque que l'on n'ait jamais gagné autant d'argent et qu'on en soit pourtant régulièrement démuné. La vie est devenue si coûteuse que, dans chaque ménage — quel que soit le salaire du mari — la fin du mois pose un problème. «Ah! si nous pouvions trouver un peu d'argent», entend-on dire souvent. Ou bien: «Ah! si la chance nous favorisait!»

Or, la chance existe. Elle se manifeste à chaque tirage de la Loterie romande et fait des heureux par centaines. Capricieuse, elle choisit ses élus. Pourquoi ne serait-ce pas vous, au tirage du 5 août? Le gros lot de cent mille francs, ou l'un ou l'autre des lots moyens et petits qui sortiront prochainement des sphères, vous est peut-être destiné. Hâtez-vous de prendre un billet, car cette tranche des vacances est fort courue et les dits billets s'enlèvent très rapidement.

Nouvelles étrangères

● **VARSOVIE.** — M. Miki, ministre des affaires étrangères du Japon, est arrivé, mardi, à Varsovie, en provenance de Moscou, pour une visite de trois jours en Pologne.

● **RUSSELSCHHEIM.** — La fabrique d'automobiles Opel de Russelsheim, près de Francfort, sera de nouveau contrainte d'interrompre sa production pendant une semaine, du 21 au 26 août. Les ventes sont insuffisantes.

● **LONDRES.** — Miss M. Herbison, ministre de la sécurité sociale, a démissionné mardi soir pour protester contre l'adoption par le gouvernement Wilson de certaines mesures dans le domaine social et concernant les activités futures de son ministère. Elle sera remplacée par M^{me} J. Hart, ministre d'Etat au Commonwealth.

CHRONIQUE JURASSIENNE

La «Commission des 24» veut discuter avec le Rassemblement jurassien

La «Commission des 24», chargée d'établir un mémoire sur l'affaire jurassienne, a adressé au président du Rassemblement jurassien une lettre par laquelle elle exprime le vœu d'établir des contacts avec le mouvement séparatiste. Ce document vient d'être remis à la presse. En voici son contenu:

Préoccupée par le problème jurassien, désireuse d'y trouver une solution durable et consciente des responsabilités qui lui incombent en l'occurrence, notre commission unanime émet le vœu d'entrer en contact avec le Rassemblement jurassien.

Vous nous obligeriez en acceptant le principe de ce contact, et en nous faisant connaître vos propositions quant aux aspects pratiques de sa réalisation.

Cas échéant, nous serions prêts à participer à une entrevue préliminaire, réunissant des délégués des deux parties, en vue de mettre au point les modalités de la rencontre.

Quant à la rencontre elle-même, nous pourrions nous la représenter comme une «table ronde» qui aurait lieu à Bienne ou dans le Jura, en octobre prochain.

A toutes fins utiles, nous joignons à la présente un compte rendu qui vous renseignera sur les activités et sur les intentions de notre commission.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.

La lettre est signée par M. Bauder, président du Gouvernement bernois, et président de la commission, ainsi que par M. Ory, secrétaire de la commission et chef de l'Office des relations publiques.

D'autre part, lors de la dernière séance des «24», cinq questions avaient été posées aux partis politiques, concernant le problème jurassien. Nous avons publié ces questions il y a quelques jours. Enfin, toujours au cours de cette même séance du 4 juillet dernier, plusieurs membres de la commission ont souligné la nécessité d'intéresser des personnalités confédérées aux efforts entrepris par le canton de Berne pour résoudre le problème jurassien. Toutefois, la discussion a montré que le moment actuel n'était pas favorable à la constitution d'un groupe de travail confédéré: les hommes et les partis sont trop préoccupés par la préparation des élections d'octobre prochain. De leur côté, les autorités bernoises ne désirent pas se charger elles-mêmes de désigner les membres de ce groupe de travail. Aussi la commission a-t-elle décidé d'attendre le renouvellement des Chambres et de renvoyer à décembre prochain les démarches visant à constituer le groupe de travail confédéré.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

LE CHANTAGE NE PAIE PAS... — Le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné à 45 jours de prison et au paiement de 150 fr. de frais, ainsi qu'à des peines de 35 et 30 jours de prison avec sursis, trois jeunes gens de Neuchâtel, A. M., C. H., et R. L., coupables de chantage et d'extorsion de fonds sur la personne d'homosexuels. Pour escroquerie, A. P. a été condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 120 fr. de frais. Par défaut, J. B. a été condamné à 6 jours de prison, pour abus de confiance. Par défaut aussi, R. B., pour violation d'obligation d'entretien, s'est vu infliger 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Le nommé A. G. écope de cinq jours de prison avec sursis pendant deux ans, pour vols. Enfin, un soudeur accusé d'être responsable d'un incendie a été libéré.

UN DRAME QUI SE RENOUELE TR. P. SOUVENT. — Hier, à 17 h., un employé de l'usine à gaz de Neuchâtel, M. Max Pellegrini, âgé de 24 ans, marié et père d'un bébé de quelques semaines a trouvé une mort atroce, dans un accident qui malheureusement fait encore des victimes malgré les appels à la prudence. Voulant dégager l'ouverture de l'entonnoir d'un silo à charbon, M. Pellegrini a pénétré dans celui-ci, c'est alors qu'une masse de charbon de plusieurs tonnes se mit en mouvement et l'ensevelit. Secouru immédiatement par ses camarades de travail et des agents, conduit à l'hôpital dans le plus bref délai, M. Pellegrini devait décéder durant son transport.

Nous présentons à la famille de cet ouvrier, victime me ce drame navrant, nos plus sincères condoléances.

En outre, la commission a examiné les points devant former le chapitre 2 du mémoire. Ils comprendront notamment des sujets traitant de l'organisation politique du canton de Berne, de la participation des Jurassiens aux responsabilités politiques et aux charges financières du canton.

La troisième séance plénière est fixée au jeudi 17 août, à Berne.

CORBAN: Pollution. — Hier en début de soirée, la Scheulte, rivière qui coule de Mervelier à Delémont, a été empoisonnée à la hauteur du village de Corban. La police cantonale, les garde-pêche se sont rendus sur les lieux pour les besoins de l'enquête. (w.)

ELAY: Génisses foudroyées. — Hier matin, un violent orage s'est abattu sur le hameau d'Elay, dans le district de Moutier. Trois génisses appartenant à M. Hans Hochstrasser, syndic, ont été tuées par la foudre qui est également tombée sur la ligne à haute tension, privant le hameau de courant électrique de 8 h. 30 à 15 h. (w.)

ALLE: Evadés arrêtés. — Deux jeunes gens qui s'étaient évadés de la maison d'éducation d'Aarbourg (AG), qui avaient volé des armes, des papiers d'identité et une voiture, à Bâle, Saint-Louis et Ferrette, et qui avaient «brûlé» la douane franco-suisse, ont été arrêtés hier à Alle. Ils ont été incarcérés à Porrentruy.

SONCEBOZ: Cycliste blessé près de Bienne. — M. R. Giaouque, 21 ans, de Sonceboz, qui circulait à bicyclette hier entre Hagneck et Bruetelen, est entré en collision avec une voiture. Il a été hospitalisé à Bienne.

FONTENAIS: Une balle perdue. — Alors qu'il cueillait des cerises sur un arbre, à Villars-sur-Fontenais, un Italien domicilié à Bâle a reçu dans l'épaule une balle de flobert dont le coup avait été lâché par mégardé. La victime a été hospitalisée à Porrentruy et l'arme a été saisie. (w.)

LA HEUTTE: Spectaculaire embarquée. — La remorque d'un gros camion s'est détachée hier en plein village, à la Heutte. L'engin d'un poids de 4 tonnes, a zigzagué sur la chaussée et a accroché une voiture française venant en sens inverse. Heureusement, il n'y eut aucun blessé, mais on estime à 6000 fr. le montant des dégâts.

VERMES: Renversé par un camion. — Près de la carrière de Vermes, hier, un ouvrier qui y travaille, et qui traversait la route, a été renversé par un camion. Il a été transporté à l'Hôpital de Delémont, souffrant de blessures à la tête. Il s'agit de M. A. Schaller, 28 ans, habitant Courcelon.

Chronique neuchâteloise

PESEUX: Incendie causé par la foudre. — Hier, aux environs de 6 h., un violent orage s'est déchainé sur la région de Neuchâtel. Vers 7 h. 15, la foudre est tombée sur la cheminée de l'immeuble portant le N° 15 de la rue Ernest-Roulet à Pesieux. Ce n'est que près de deux heures plus tard, que le feu qui avait couvé fut décelé. Lorsque les premiers secours arrivèrent sur place à 9 h. 10, toute la partie est des combles était embrasée. Les pompiers furent alarmés, et à 10 h. 30, tout danger était écarté. Les dégâts sont importants.

BUTES: Morte dans sa chambre. — Des voisins se sont inquiétés de ne plus voir M^{me} Lina Sueur, âgée de 80 ans. Cette dame très aimable vivait seule, elle a été retrouvée morte dans sa chambre ayant été victime d'une crise cardiaque.

MONTAGNE-DE-BUTES: Un chien policier à l'œuvre. — Lundi, à 3 h. 30, un couple habitant la Montagne-de-Buttes fut réveillé par un homme qui avait pénétré dans la chambre à coucher. La gendarmerie de Fleurier aidée par un chien policier, retrouva l'individu en question dans une grange de la région. Il s'agit d'un jeune Vaudois recherché également pour d'autres méfaits.

● **WASHINGTON.** — Le président Johnson a nommé M. M. Hillenbrand, comme premier ambassadeur des Etats-Unis en Hongrie.

PRÊTS
Discrets
Rapides
Sans caution
BANQUE EXEL
Avenue
Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 5 16 12
Ouvert
le samedi matin

La CCAP
garantit l'avenir
de vos enfants
Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION
Meubles
Tapis
Rideaux
Grenier 14
LEITENBERG

5 AOÛT LOTÉRIE ROMANDE

60 x 1000
100 000



NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Où la « grandeur » fait commettre des impairs

Le général de Gaulle semble s'être laissé griser par l'air du Québec, conscient de sa « grandeur » il chante et déclame, oubliant dans son euphorie qu'en tant que président de la République française, il a des devoirs envers le Gouvernement canadien qui s'apprête à le recevoir. On en vient à se poser la question de savoir de quels droits le général de Gaulle se mêle des affaires internes d'un autre pays que le sien.

Son discours à l'Hôtel de Ville de Montréal n'a pas été sans préoccuper M. Lester Pearson, premier ministre du Canada. Le porte-parole de son cabinet a notamment déclaré que celui-ci avait demandé communication du texte des remarques faites par le général de Gaulle. La déclaration à laquelle se réfère le chef du gouvernement fédéral s'achevait notamment sur le cri : « Vive le Québec libre ». Il a déclaré d'autre part que le premier ministre avait reçu des appels téléphoniques de personnes exprimant l'inquiétude que leur causait le discours du président français.

La radio canadienne de langue anglaise, après avoir rendu très longuement compte de la visite du général de Gaulle à Québec se réfère dans un commentaire aux incidents qui l'ont marquée dans certains milieux canadiens français. Elle déclare que « l'unité canadienne vient de vivre ses heures les plus sombres ».

Le commentateur a ajouté en parlant des remarques du général de

Gaulle à Montréal qu'il s'agit là « du plus grand affront jamais fait par un chef d'Etat étranger ».

Depuis, les impairs du général de Gaulle ont pris une importance accrue, et l'on attend avec curiosité ce que nous vaudra la suite de son voyage.

EUGÈNE MALÉUS.

« Inacceptable »

Le Gouvernement fédéral canadien a siégé mardi pendant une heure et quart sous la présidence du premier ministre Pearson, pour préparer une réponse au discours prononcé lundi soir à Montréal par le général de Gaulle. M. P. Martin, ministre des affaires étrangères, qui accompagnait le chef de l'Etat français, avait été rappelé à Ottawa. Un communiqué officiel a été publié au terme de cette séance qui déclare « inacceptable » les propos du général. Son « Vive le Québec libre » est jugé par le Gouvernement canadien comme tendant « à encourager la petite minorité de notre population dont le but est de détruire le Canada ». M. Pearson doit avoir un entretien avec de Gaulle au cours de la semaine. L'effervescence est donc grande après l'attitude du président français, et cela tant dans la presse et l'opinion publique canadienne que française et étrangère. Hier, visitant l'Exposition universelle, le général semble avoir été plus prudent dans ses discours...

En marge de la crise du Proche-Orient

NON-COOPÉRATION ARABE

Le mouvement de non-coopération avec les autorités israéliennes déclenché par les dirigeants religieux musulmans de Jérusalem a tendance à s'étendre. On apprend en effet que huit conseillers municipaux de la vieille ville de Jérusalem qui avaient été invités à siéger au Conseil de la Jérusalem réunifiée ont officiellement refusé de le faire. Huit des douze juges jordaniens qui avaient été rétablis dans leurs fonctions par les autorités israéliennes ont également refusé de siéger. Cette non-coopération se manifesterait dans les milieux musulmans presque exclusivement, alors que les chrétiens, comme à Bethléem, demandent, eux, de collaborer avec Israël.

L'ONU A PARIS ?

La question de la désignation de Paris comme siège des Nations Unies, en remplacement de New York, aurait fait l'objet de consultations confidentielles entre la plupart des délégations arabes et diverses missions du tiers monde, lors des 34^e journées que les Nations Unies viennent de consacrer vainement au problème du Proche-Orient, apprend-on de source proche de plusieurs ambassades arabes à Alger.

A défaut de Paris, les délégations

arabes penseraient à une ville de Suisse ou à une capitale du tiers monde.

AUSTÉRITÉ EN RAU

M. Z. Mohieddine, vice-président du Conseil égyptien, a présenté mardi soir le budget d'austérité de la RAU. « L'Egypte, a-t-il dit, perd une partie importante de ses revenus à la suite de la fermeture du canal de Suez et de l'arrêt du tourisme. En même temps, elle doit reconstruire son armée et constituer ses forces populaires, un nouvel impôt de « sécurité nationale », des primes supprimées, les revenus annuels des ministres diminués, des taxes nouvelles imposées à divers produits de consommation courante, sont les principales mesures prises.

DÉCLARATION SOVIÉTIQUE

Le Gouvernement soviétique a fait remettre mardi au président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Pazhwak, une déclaration politique dans laquelle il affirme que les Israéliens font preuve dans la zone du canal de Suez d'une activité laissant penser que la guerre israélo-arabe « pourrait reprendre d'un jour à l'autre ». La déclaration confirme l'intention de l'URSS d'apporter une aide militaire, politique et économique aux Etats arabes.

Turquie: Le pape provoque aussi son petit scandale...

Arrivé hier en Turquie, le pape a été accueilli par le président Sunay et par les représentants des Eglises turques. Il a eu des conversations avec le patriarche Athenagoras et avec le grand rabbin turc. Au cours de sa visite d'Istanbul, Paul VI a provoqué presque un petit scandale en s'agenouillant et en priant dans la cathédrale byzantine de Sainte-Sophie, transformée en mosquée par le sultan Mehmet le Conquérant et qui n'est plus aujourd'hui qu'un musée. Notre béline d'Istanbul montre le pape Paul VI (au milieu) à son arrivée à l'aéroport, accompagné du président Sunay (à gauche).



suivons tout ce qui concerne sa chère patrie.

» Formant des vœux fervents pour la croissante prospérité spirituelle et matérielle de cette terre qui a tant contribué à l'enrichissement du patrimoine culturel de l'humanité, nous appelons de grand cœur la divine assistance sur tous et chacun de ses fils et sur ses dignes souverains.

(Réd. : Ce message serait très commenté, s'ils pouvaient en avoir connaissance, par les démocrates grecs qui croupissent dans les prisons et les camps de concentration, et ceux qui sont privés de liberté. La dignité du souverain laisse à désirer...)

Séoul fait des excuses à Bonn

Le Gouvernement de la Corée du Sud s'est excusé formellement auprès de celui de l'Allemagne fédérale à la suite de l'enlèvement de 17 Sud-Coréens en Allemagne par des agents de Séoul. La note sud-coréenne, qui répond à la vigoureuse protestation de Bonn, donne l'assurance que pareille affaire ne se reproduira pas. Elle ajoute que tout sera fait pour permettre aux Sud-Coréens ramenés de force dans leur pays de retourner en Allemagne s'ils le désirent. Quatre d'entre eux sont déjà revenus en République fédérale. Le Gouvernement de Bonn a « pris connaissance avec intérêt » de la lettre d'excuse de Séoul. Mais il suivra « très attentivement » la suite de cette affaire, ce qui paraît signifier qu'il ne la considère pas comme entièrement liquidée.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

La Roumanie reprend son indépendance



Le Parti communiste roumain affirme de plus en plus son indépendance à l'égard de la politique soviétique. Il n'a pas participé à la campagne antichinoise de Moscou bien qu'il soit plus près de Tito que de Mao. Il juge que chaque pays possède des traditions, des conditions historiques, économiques et politiques différentes qui nécessitent une politique adaptée à cette situation. Tout parti communiste doit adapter sa stratégie et sa tactique aux conditions nationales dans lesquelles il agit. Les voies conduisant au socialisme sont donc diverses et ne peuvent être dictées par un parti étranger.

Ces derniers mois l'indépendance des communistes roumains s'est accentuée. D'abord à l'égard de l'Allemagne fédérale avec laquelle le Gouvernement roumain a repris les relations diplomatiques. Le Parti communiste roumain n'a pas signé la déclaration unilatérale des partis communistes européens sur la sécurité européenne à l'issue de la conférence de Karlovy Vary. Il n'a pas signé non plus la déclaration des pays du Pacte de Varsovie réunis à Moscou pour condamner « l'agression israélienne contre les Arabes ». Il a refusé de participer à la conférence des mêmes Etats réunis une nouvelle

fois à Budapest pour coordonner la politique communiste après la débâcle des armées arabes coalisées. A l'Assemblée générale des Nations Unies, la Roumanie n'a pas soutenu la résolution russo-yougoslave condamnant Israël et le gouvernement de Bucarest n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec cet Etat.

Le secrétaire central du Parti communiste roumain Ceausescu vient de faire devant l'Assemblée nationale roumaine un discours important qui souligne l'indépendance de la politique du Parti communiste roumain. Amis et solidaires des Arabes, les communistes roumains ont affirmé qu'ils ne pouvaient admettre la position de ceux qui ont parlé de la liquidation d'Israël. Aucun peuple, a affirmé Ceausescu, ne peut réaliser ses aspirations nationales et sociales contre le droit à l'existence d'un autre peuple. Il a affirmé l'égalité entre grands et petits pays et souligné que tout peuple privé de ses prérogatives nationales cesse d'être libre, et que le règlement des problèmes internationaux ne peut plus être décidé par les grands. Les petits et moyens pays ne veulent plus « jouer le rôle de pions entre les mains des grandes puissances impérialistes. Ces pays se dresseront contre toute forme de domination. »

Un réquisitoire contre l'hégémonie russe dans le camp communiste. Jusqu'ici, c'est Tito qui parlait ainsi. Il est heureux qu'au moment où Tito semble s'aligner, Ceausescu affirme l'indépendance d'un pays et d'un parti communistes à l'égard de l'hégémonie russe.

Mais cette prise de position très nette est accompagnée, sur le plan intérieur, d'une attaque en règle contre les méthodes de la police politique. Créée lors de la libération sur le modèle de la police politique de Staline, la police politique roumaine, comme la police yougoslave devenait un Etat dans l'Etat, manœuvré par le Kremlin et sa police. Elle surveillait les militants communistes des démocraties populaires. La chute de Rankovic en Yougoslavie suivie d'un remaniement de la police politique yougoslave, semble se répéter en Roumanie. Ceausescu a vivement critiqué l'activité de la police politique roumaine. L'effort d'indépendance extérieure a pour effet une libéralisation du régime intérieur.

Rien n'est plus utile à la sécurité et à l'unité européennes que cette politique d'indépendance des communistes roumains que nous considérons avec intérêt et sympathie.

JULES HUMBERT-DROZ.

Etats-Unis: La situation est grave

La situation est grave aux Etats-Unis où les violences raciales se poursuivent. De plus en plus, on s'aperçoit que les émeutes font partie d'un plan plus ou moins concerté et sont déclenchées par des « révolutionnaires » noirs extrémistes. La présence à La Havane du leader noir Carmichael (voir ci-dessous) est à ce sujet significative. Malheureusement, les émeutes semblent être utilisées par les républicains pour critiquer la politique intérieure de Johnson et des démocrates (on approche des élections...) et Johnson, de son côté, n'a pas manqué d'accuser à plusieurs reprises, parlant des événements de Détroit, le gouverneur du Michigan d'incapacité (celui-ci pourrait être son adversaire aux prochaines élections), alors que l'inquiétude devant l'ampleur que prennent les désordres devrait l'emporter sur les basses considérations politiques.

En effet, alors que l'on croyait le calme revenu dans Détroit dévasté par les incendies et le pillage, et occupé par 3200 parachutistes et quelque 8000 gardes nationaux, l'émeute a repris de plus belle hier soir. Coup de feu et incendies se déchaînaient à nouveau. Les chars blindés sont intervenus. Devant cette recrudescence des troubles, de nouveaux renforts militaires (4700 hommes) ont été dépêchés dans la métropole de l'automobile, appuyés par des hélicoptères. Le dernier bilan provisoire de l'émeute de Détroit faisait état de 26 morts. Plus de 2000 arrestations ont été opérées, tant de Blancs que de Noirs.

L'exemple de Détroit a fait tache d'huile: Grand Rapids (Michigan), Harlem et Bronx (New York), Cambridge (Maryland) ont été hier également en proie aux combats et au pillage. Mais c'est à Toledo dans l'Ohio que les troubles semblent avoir pris le plus d'ampleur. On craint que cette ville, située à une centaine de kilomètres au sud de Détroit, se mette à ressembler à cette dernière, au cours des heures à venir... (M.-H. K.)

Déclaration de Luther King

« Le chaos et la destruction, qui gagnent à présent les villes des Etats-Unis, sont la manifestation d'une révolte aveugle contre les conditions scandaleuses que vous avez si courageusement entrepris de modifier en prenant vos fonctions en 1964 », a déclaré mardi le pasteur Luther King, prix Nobel de la paix, dans un télégramme adressé au président Johnson.

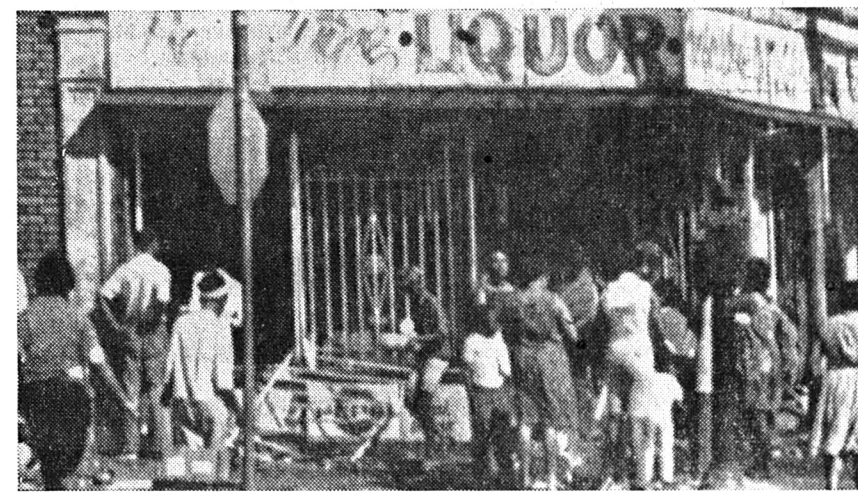
« Ces conditions, poursuit le leader noir intégrationniste, n'ont pas changé et bien que la violence et le destruction gratuites puissent être contenues par des moyens militaires, seuls des changements draconiens dans l'existence des pauvres pourront apporter l'ordre et la stabilité que vous désirez ».

Le pasteur propose également dans son message la création d'une agence nationale chargée de donner du travail à tous les chômeurs sans distinction de race ni d'âge.

Carmichael à La Havane

Le leader américain du « Pouvoir Noir », M. S. Carmichael, est arrivé mardi, à La Havane, où il doit assister à la conférence latino-américaine de solidarité. On pense qu'il rencontrera, pendant son séjour à Cuba, Fidel Castro.

Le leader noir américain avait auparavant, alors qu'il se trouvait encore à Londres, adressé un message à La Havane, indiquant qu'il assisterait comme observateur à la conférence latino-américaine de solidarité. Carmichael déclare dans ce message: « Votre victoire est la nôtre et votre courage illimité nous inspire... Nous sommes une colonie à l'intérieur des Etats-Unis... c'est pourquoi nous avons commencé à établir des contacts avec les mouvements de libération nationale d'Amérique latine ». « A Newark, nous avons appliqué la tactique de la guérilla. Nous sommes en train de préparer des groupes urbains pour notre défense dans les villes... cette lutte sera une guerre à mort ».



Notre photo: dans une rue de Détroit, la foule se livre sans restriction au pillage

EN QUELQUES LIGNES

● BUCAREST. — Le débat de politique étrangère du parlement roumain s'est terminé mardi soir après avoir duré deux jours, par l'approbation unanime du rapport et une allocution de M. Ceausescu, secrétaire général du Parti communiste. M. Maurer, président du Conseil, avait auparavant défini les grandes lignes de la politique étrangère roumaine, qui resteront déterminées par la solidarité avec les autres pays socialistes.

● SAIGON. — Un remorqueur philippin, le « Cadrilla », avec dix-huit hommes à bord, a disparu au large de cam Ranh, en mer de Chine, depuis lundi matin. Les recherches entreprises n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat. Le « Cadrilla » avait signalé lundi matin qu'il avait un mètre d'eau dans ses soutes.

● LONDRES. — La France, la République fédérale allemande et la

Grande-Bretagne se sont mises d'accord pour la construction en commun d'un « airbus européen » d'une capacité de 260 à 300 passagers, qui devrait entrer en service en 1973.

● STOCKHOLM. — La Suède présentera le 28 juillet une demande de négociations avec la CEE à Bruxelles.

● ENUGU. — Un communiqué officiel du ministère de l'information à Enugu annonce que « les forces armées du Biafra ont pris mardi l'offensive et attaqué le territoire nigérien ».

● ROME. — Mardi, le gouvernement italien a approuvé le premier plan quinquennal de l'Italie. Ce nouveau plan prévoit un programme de la production agricole, industrielle et tertiaire en fonction des intérêts publics.

● LONDRES. — Miss H. Keenan, 20 ans, secrétaire au cabinet de H. Wilson, et M. Blackburn, 29 ans, qui avaient été arrêtés le 25 avril dernier pour divulgation de documents secrets, ont été condamnés, hier respectivement à 6 mois et à 5 ans de réclusion pour espionnage, par les assises de l'Old Bailey.

Catastrophe minière en Afrique du Sud

Un grave accident s'est produit mardi dans une mine d'or, à 80 km. de Johannesburg. Cinquante mineurs africains ont perdu la vie, 49 autres ont été blessés. L'accident a été causé par une boussolade encore inexplicable devant le tourniquet placé à l'entrée des ascenseurs menant aux galeries de la mine « Western Deep Levels », a annoncé un porte-parole de l'Anglo-American Corporation, propriétaire de la mine. La boussolade n'a pas été provoquée par une explosion, a déclaré le porte-parole.